



acte certifié exécutoire,
transmis en Préfecture le 25 juin 2018
affiché ou publié le lundi 25 juin 2018
identifiant de télétransmission 073-200069110-20180614-lmc1H20115H1-DE
identifiant unique de l'acte lmc1H20115H1

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 14 juin 2018

n° 096-18 C

Objet : RD - Clôture du budget annexe parcs d'activités économiques et reprise des soldes de clôture

- date de convocation le 08 juin 2018
- nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille dix-huit, le jeudi quatorze juin à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 61

Aillon-le-Jeune	Christian Gogny
Aillon-le-Vieux	Pierre Gerard
Arith	David Dubonnet
Barberaz	Catherine Chappuis
Barby	Anne Manipoud - Alain Thieffenat
Bassens	Jean-Luc Berthalay
Bellecombe-en-Bauges	Julien Donzel
Challes-les-Eaux	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Alois Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori
Chambéry	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fresso
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 13

de Céline Barniaudy à Alain Thieffenat - de Suzanne Boucher à Lionel Mithieux - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Henri Dupassieux à Françoise Marchand - de Marie-José Dussauge à Christine Dioux - de Michel Dyen à Xavier Dullin - de Yvette Fetaz à David Dubonnet - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Claudette Levrot-Virot à Jean-Pierre Ruffier - de Dominique Saint-Pierre à Mustapha Hamadi - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton - de Alexandra Turnar à Alois Chassot - de Jean-Maurice Venturini à Jean-Marc Léoutre

- conseillers excusés : 7

François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Pierre Coendoz - Daniel Grosjean - Dominique Pommat - Patrick Roulet - Philippe Trepier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 14 juin 2018

délibération n° 096-18 C

objet **RD - Clôture du budget annexe parcs d'activités économiques et reprise des soldes de clôture**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances, des transferts de charges, de l'organisation des services et du droit des sols, expose que le budget annexe parcs d'activités économiques de Chambéry métropole - Coeur des Bauges avait pour objet d'identifier l'ensemble des flux budgétaires relatifs à toutes les opérations entourant l'aménagement et la commercialisation des parcs d'activités économiques.

Depuis le 1^{er} juillet 2017, la compétence relative aux parcs d'activités économiques est exercée par Chambéry-Grand Lac Economie.

Toutes les opérations de transfert et de clôture des comptes ont été réalisées et les comptes administratifs et de gestion approuvés. Le budget peut donc être clôturé.

Vu l'arrêté préfectoral du 23 juin 2017 approuvant la création du syndicat mixte Chambéry-Grand Lac Economie,

Vu l'avis de la commission des finances du 31 mai 2018,

Vu la délibération approuvant les transferts des zones d'activités d'économiques à Chambéry- Grand Lac Economie dans le cadre de cessions à paiement différé,

Vu la délibération approuvant le compte administratif 2017 du budget annexe parcs d'activités économiques de Chambéry métropole - Coeur des Bauges,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Coeur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** la clôture du budget annexe parcs d'activités économiques et **sollicite** le Trésorier principal municipal de Chambéry pour procéder aux opérations de clôture dans l'intervalle,

Article 2 : **confirme** la reprise des soldes d'exécution du budget annexe parcs d'activités économiques au budget général de Chambéry métropole - Coeur des Bauges et leur transfert au syndicat mixte Chambéry-Grand Lac Economie, selon la réglementation en vigueur,

Article 3 : **autorise** le président ou son représentant à signer les documents à intervenir.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 096-18 C

Objet de l'acte : RD - Clôture du budget annexe parcs d'activités économiques et reprise des soldes de clôture

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 6 - Autres délibérations ou décisions

Date de l'acte : 14 juin 2018

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180614-lmc1H20115H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20115H1

Date de transmission en Préfecture : 25 juin 2018

Date de réception en Préfecture : 25 juin 2018